



Octobre 2018

**PLAN STRATÉGIQUE INTÉRIMAIRE 2019-2022  
DE L'ORGANISATION POUR LA CONSERVATION DE LA FAUNE SAUVAGE EN  
AFRIQUE (OCFSA)**

A close-up photograph of a lion's face, showing its eyes, nose, and whiskers. The lion is looking slightly to the left. The background is white.

## **SOMMAIRE**

**I- NOTE DU SECRETARIAT  
PERMANENT DE L'OCFSA (Pages 3-4)**

**II- JUSTIFICATIF, ENCRAGE ET  
OBJECTIF DU PLAN STRATEGIQUE  
INTERIMAIRE DE L'OCFSA (Pages 5-6)**

**III- MATRICE DU PLAN  
STRATEGIQUE INTERIMAIRE 2019-  
2022 DE L'OCFSA (Pages 7-14)**

## I- NOTE DU SECRETARIAT PERMANENT DE L'OCFSA

Le **Plan Stratégique Intérimaire (2019-2022)** de l'Organisation pour la Conservation de la Faune Sauvage en Afrique (**OCFSA**), qui complète la **Note d'information illustrée** que nous venons d'élaborer, de concert avec les parties prenantes et acteurs clés de la conservation de la faune, est le reflet de ce que doit faire cette structure intergouvernementale pendant les quatre prochaines années. Dans le cadre de sa mise en œuvre, un plan de travail sera élaboré chaque année en tenant compte des différents axes stratégiques et des objectifs et résultats attendus desdits axes. Le suivi-évaluation de ce plan stratégique sera réalisé à la fin des deux premières années en vue de réorienter ou de réajuster si nécessaire, les interventions le cas échéant pour l'atteinte des résultats escomptés.

Le coût estimatif de sa mise en œuvre se chiffre à **5 035 000 000 (cinq milliards trente-cinq millions) de francs CFA**. Ce montant tient compte de la décision accordant le statut de pays observateur à tous les pays de l'espace CEEAC/COMIFAC, mais aussi des partenariats recommandés par la Conférence des Ministres, à établir avec plusieurs Organisations intergouvernementales ciblées, à savoir notamment, la **CEEAC** et la **COMIFAC** (à court terme) et l'Union Africaine (à long terme) qui permettront à l'**OCFSA** d'intervenir au-delà de l'espace actuel des pays membres de cette Organisation.

Il tient également compte de la nécessité de capitaliser toutes les études et initiatives de conservation entreprises par les partenaires actifs dans la conservation de la faune en Afrique centrale en particulier et au-delà. L'impératif de l'implication des populations riveraines des zones de conservation de la faune dans le cadre d'une coalition d'acteurs mettant à contribution des forces militaires Inter-Etats pouvant permettre d'éradiquer le braconnage et la criminalité faunique au niveau des zones transfrontalières, et de maîtriser les éventuelles épidémies de zoonoses pour la santé de la faune sauvage. Enfin l'impératif de l'évaluation des stocks de carbone et de la prise en compte de l'aspect genre et des groupes marginalisés dans la gestion de la faune sont également pris en compte.

Il convient cependant d'indiquer que, ce budget indicatif des besoins évalués pour atteindre les objectifs de l'**OCFSA** à l'horizon fixé (**2022**), devrait être mobilisé au niveau des différents États membres et/ou observateurs, des Organisations intergouvernementales ciblées pour être assistés par notre organisation en qualité d'organe technique spécialisé pour le suivi de la mise en œuvre des programmes et/ou la mise en œuvre de certains outils de gestion de la faune et de lutte contre le braconnage et le commerce illicite de la faune, élaborés et adoptés à leurs initiatives. Il s'agit notamment de la **COMIFAC**, de la **CEEAC** et de l'**Union Africaine (UA)**.

Ce budget indicatif sera aussi mobilisé auprès des partenaires techniques et financiers actifs dans la conservation de la faune et de la biodiversité, la lutte contre l'exploitation et le commerce illicite de la faune, de la flore et des produits dérivés.

Des levées de fonds dans le cadre des projets/programmes et à travers différents mécanismes de financement innovants sont également envisagées.

Nous espérons vivement que l'enthousiasme manifesté à différents niveaux, depuis l'installation de la nouvelle équipe statutaire au siège à Yaoundé le **09 avril 2018**, et pendant les nombreux contacts et échanges que nous avons entrepris avec divers partenaires actifs dans la conservation et la lutte contre la criminalité faunique en Afrique, sera concrétisé par des contributions effectives des États membres et la mobilisation des financements à travers des projets et programmes financés et autres mécanismes de financement innovants ciblés.

L'**OCFSA redynamisé** à la demande des Chefs d'Etats et des Gouvernements réunis lors du Sommet de la **CEEAC** à Ndjamena en novembre **2015**, et avec l'appui des États membres et de la **CEEAC** et **COMIFAC**, est disponible et prête à relever le défi en comptant sur sa nouvelle équipe dynamique, enthousiaste, compétente, dévouée et entièrement vouée à la cause de la protection et valorisation de la faune sauvage africaine menacée dans son habitat, pour différentes raisons au demeurant complexes.

Enfin, signalons que ce document s'apparente à un plan d'actions susceptible d'amendements et/ou révisions suivant les directives et/ou décisions de la Conférence des Ministres de l'Organisation, placée actuellement sous la présidence de **Madame Rosalie MATONDO**, Ministre de l'Economie Forestière de la République du Congo.

***Ensemble, bâtissons une coalition dynamique des acteurs et parties prenantes, pour venir à bout du braconnage et du commerce illicite de la faune sauvage africaine qui menace la survie de la planète entière. /-***

**Yaoundé, le 05 Octobre 2018**

***Le Secrétaire Permanent,***

**Dr. Ibrahim LINJOUOM  
(PhD)**

**Ingénieur Général des Eaux  
et Forêts**

**Hors Echelle**





## II- JUSTIFICATIF, ENCRAGE ET OBJECTIF DU PLAN STRATEGIQUE INTERIMAIRE DE L'OCFSA

L'Organisation pour la Conservation de la Faune Sauvage en Afrique en abrégée OCFSA, est une Institution Intergouvernementale de coopération et de concertation en matière de conservation de la faune sauvage en Afrique. Elle regroupe six États membres (Cameroun, Congo, Gabon, Tchad, RCA et Soudan) et tous les autres États membres de la COMIFAC et CEEAC, statutairement reconnus en qualité de pays observateurs.

Sa vision : « A l'horizon 2030, à travers la diplomatie, la coopération, la coordination des initiatives de conservation, le reportage d'informations et l'appui à l'implication des populations dans la gestion des ressources fauniques dans les pays membres en particulier et dans l'espace CEEAC/COMIFAC, conduits et menés par le Secrétariat Permanent de l'OCFSA et les partenaires, la faune sauvage est mieux gérée, le braconnage ainsi que les activités connexes sont considérablement réduits aux niveaux local et des zones transfrontalières ».

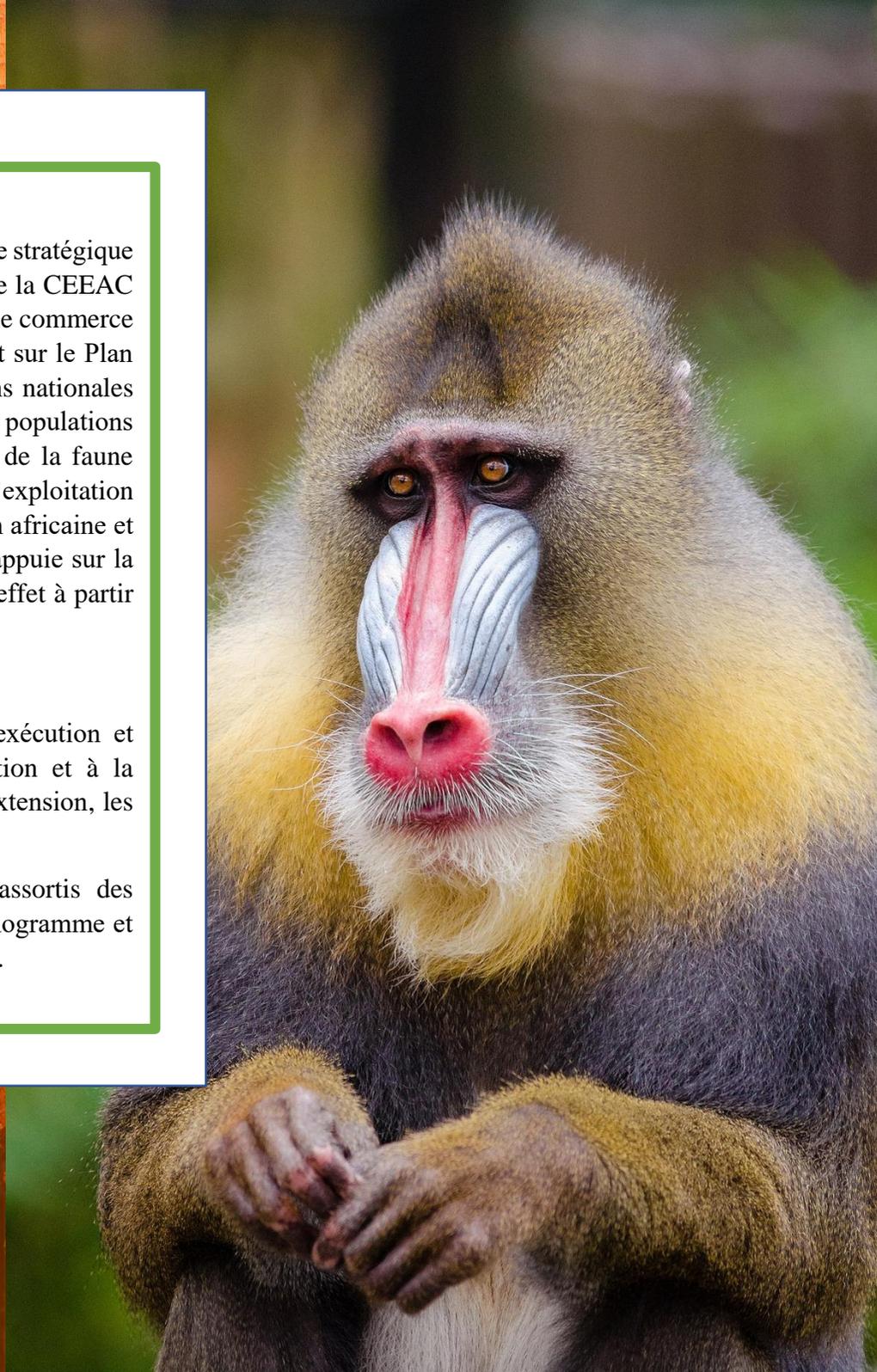
Ce rêve ne peut devenir réalité que lorsque les organes de l'OCFSA, nantis des moyens adéquats arrivent à conduire et exécuter sans relâche les missions assignées à cette Organisation. Cela requiert que les États membres se sentent vraiment concernés et libèrent chacun, régulièrement les contributions égalitaires attendues.

La Conférence des Ministres des pays membres de l'OCFSA de 2017, tout en reconnaissant le rôle et l'importance de nouveaux acquis de cette Institution redynamisée, et en nommant une nouvelle équipe à sa tête, a adopté une feuille de route de démarrage (2017-2018) dont la mise en œuvre devrait concourir à son rayonnement. Les éléments de ladite feuille de route, l'interprétation des missions, l'analyse des parties prenantes, l'analyse de l'environnement interne et externe de l'OCFSA ont permis d'élaborer le plan stratégique intérimaire de cette Institution.

Ce Plan Stratégique Intérimaire de l'OCFSA prend son encrage sur l'axe stratégique n°3 du Plan de Convergence de la COMIFAC et sur la Stratégie Régionale de la CEEAC sur la problématique de l'éco sécurité, la lutte contre la criminalité faunique et le commerce illégal de la faune et de ses produits dérivés en Afrique centrale d'une part et sur le Plan d'Action Sous Régional pour le renforcement de l'application des législations nationales sur la faune sauvage et sur la Stratégie Sous Régionale sur l'implication des populations autochtones et des communautés locales dans la gestion et la valorisation de la faune d'autre part. Il tient aussi compte de la Stratégie africaine pour la lutte contre l'exploitation et le commerce illicite de la faune et des espèces de flore adoptées par l'Union africaine et qui oblige chaque État membre à développer un plan d'action national, et s'appuie sur la vision et les missions de l'OCFSA citées plus haut. Sa mise en œuvre prend effet à partir de 2019 et court jusqu'en 2022. Son objectif global est de :

« Susciter et faciliter à travers le mandat des États, la création, l'exécution et l'accompagnement de toutes les initiatives qui concourent à la conservation et à la valorisation de la faune sauvage dans les pays membres de l'OCFSA et par extension, les autres pays des espaces COMIFAC et CEEAC. »

Ce plan stratégique intérimaire comprend sept axes stratégiques assortis des activités, d'indication sur les responsables (partenaires et acteurs), d'un chronogramme et des coûts estimatifs présentés dans la matrice présentée dans la partie suivante.



An elephant is shown in profile, facing right, in a savanna environment. It is spraying a large amount of red soil from its trunk, creating a thick, reddish mist that fills the upper right portion of the frame. The elephant's body is covered in a layer of red soil. The background consists of dry, yellowish-brown grass and several trees, some of which are bare and some have sparse green leaves. The sky is a pale, overcast blue.

**III- MATRICE DU PLAN STRATEGIQUE  
INTERIMAIRE 2019-2022 DE L'OCFSA**

## Matrice du plan Stratégique Intérimaire 2019-2022

Axes Stratégiques	Objectifs	Activités	Résultats attendus	Indicateurs/ Sources de vérification	Responsables	Chronogramme (années)				Coût x1000 Fr CFA
						1	2	3	4	
I	Mise en mouvement de la diplomatie et de la politique de conservation.  Développer et mettre en place un réseau de partenariats et un mécanisme de collaboration et de financement pour le fonctionnement et la réalisation des activités.  Développer la collaboration avec l'Union Africaine en vue de mettre en œuvre sa Stratégie de lutte contre l'exploitation et le commerce illicite de la faune et des espèces de flore.	Faire le plaidoyer en vue de la signature des accords bilatéraux et Protocoles spécifiques pour le fonctionnement harmonieux des complexes TNS, TRIDOM, BSB Yamoussa, l'accord tri national LAB (Cameroun, Tchad et RCA), les zones de l'Aouk et le Nord RCA.	Accords bilatéraux et protocoles spécifiques négociés	Nombre de missions réalisées dans les pays concernés.	OCFSA, CEEAC, COMIFAC/GIZ, FTNS, BAD (PACEBCo II), UE (ECOFAC), PFBC/GEF, BM/PNUD et ONGS ciblées (WWF, IUCN, AWF, ZSL etc..)	x	x	x	x	40 000
		Faciliter la signature des accords bilatéraux spécifiques pour le fonctionnement harmonieux de TNS, TRIDOM et BSB Yamoussa et autres	Des protocoles visés dans les différents accords de gestion transfrontalière des aires protégées et/ou de lutte anti braconnage sont signés et opérationnels	Au moins un accord signé	OCFSA, ONG, CEEAC/COMIFAC, FTNS, PNUD, UE, GIZ, BAD, PFBC, Etats membres etc.	x	x	x	x	50 000
		Signer des accords de partenariat avec des Organisations ciblées pour le bon fonctionnement de l'OCFSA et élaborer des projets communs	Des accords de partenariats et/ou Memoranda d'entente (MoU) avec des organisations et partenaires ciblés sont signés et opérationnels	Nombre accords signés et des projets validés	OCFSA, COMIFAC, CEEAC, UE et UA, FTNS, PNUD, BAD et ONGS	x	x	x	x	120 000
		Mettre en œuvre les accords de partenariat signés entre l'OCFSA et la COMIFAC d'une part et entre l'OCFSA et la CEEAC d'autre part	Accords de partenariat signés et mis en œuvre d'une part entre OCFSA et COMIFAC et d'autre part entre OCFSA et CEEAC	Nombre d'accords signés	OCFSA, COMIFAC, CEEAC, PTF et ONGS	x	x	x	x	580 000
		Engager des négociations en vue de la conclusion d'un accord de partenariat conférant à l'OCFSA le statut d'organe technique spécialisé de l'Union Africaine dans le domaine de son mandat	Accords/MOU de collaboration de partenariat signé et les pays membres accompagnés pour l'élaboration et/ou la mise en œuvre des Plans d'action nationaux	Accord ou MOU signé et nombre de plans d'action nationaux élaborés/ mis en œuvre	Commission UA/UE CEEAC/COMIFAC OCFSA BAD/FFBC GIZ, ONUDC, GEF, UK, USA	x	x	x	X	400 000
		Créer et faire fonctionner un forum des acteurs	Le Renforcement des capacités techniques et matérielles de l'OCFSA et des parties prenantes est effectif ;	Rapport disponible	OCFSA, GIZ/COMIFAC, BAD, UE, UK, BM/PNUD, FTNS et ONGS ciblées	x	x	x	x	80 000
		Promouvoir la mise en place et l'opérationnalisation d'une coalition des acteurs pour la Lutte Anti Braconnage (LAB) et le commerce illégal de la faune sauvage et des produits dérivés	La coalition des acteurs pour la lutte anti braconnage est créée et opérationnel.	Projets développés et financés et rapports disponible	UK (Gvt et Ambassade UK), USA v(USWS+ Ambassades), RFA (GIZ et BMZ), France (AFD), UE, CEEAC, COMIFAC BAD, ONGS (Laga, ZsL, WWF, AwF, WCS, UICN) et PPP	x	x	x	x	980 000

			Faciliter la levée des fonds au profit des organisations et institutions à travers des endossements, des plaidoiries et le parrainage	Plusieurs projets des ONGs ou des structures partenaires sont endossés par OCFSA.	Rapport disponibles	OCFSA, ONGs, PTF et Fondations de conservation ciblées	x	x	x	x	70 000
			Assurer le reporting des activités des organisations et institutions opérant dans la conservation en Afrique centrale	Les résultats des ONGs ou des structures partenaires dans l'espace CEEAC/COMIFAC sont diffusés par l'OCFSA	Rapports disponibles	OCFSA, PTF et ONGs partenaires	x	x	x	x	60 000
		<b>Sous-total 1</b>									<b>2 380 000</b>
II	Gestion des zones à risques ou « no man's land » transfrontalières en proie au braconnage, aux exploitations illégales minières et aux exactions des bandes armées.	Identifier les zones sous hautes pressions de braconnage et faciliter le renforcement des mesures et des capacités pour lutter contre le braconnage et la criminalité faunique transfrontalière	Identifier et faciliter la cartographie des zones à risques où sévit le braconnage (interzones TRIDOM, TNS, BSB Yamoussa) et zones sahéliennes inter-états (Cameroun, RCA, Tchad, Nigeria)	Toutes les zones sous hautes pressions de braconnage et d'autres activités connexes dans les pays membres de l'OCFSA et l'espace CEEAC /COMIFAC sont connues	Nombre de cartes produites	OCFSA, GIZ/COMIFAC, FTNS, BAD (PCBAC et PACEBCo II), UA/UE, CEEAC, PNUD et ONGs	x	x			100 000
			Réaliser un état des lieux des initiatives de conservation dans les interzones afin de faciliter leur coordination	Une cartographie de ces zones est disponible, des études appropriées menées et des mesures adéquates pour la protection de la faune sont appliquées	Rapport disponible	OCFSA, BAD (PCBAC et PACEBCo II), UE, CEEAC, FAO, PNUD et ONGs (UICN, WWF, WCS, ZSL, AWF)	x	x			80 000
			Faciliter le zonage des interzones TRIDOM, TNS et BSB	Une cartographie des interzones est connue.	Rapport disponible	OCFSA, CPW, FTNS, PNUD, ONG	x	x			40 000
			Faciliter et contribuer aux renforcements des capacités des brigades de lutte anti braconnage dans les aires protégées transfrontalières	Les capacités opérationnelles des brigades LAB sont renforcées...	Rapport	Etats membres OCFSA, COMIFAC/GIZ, PNUD, PFBC, AFD/CIRAD, CBI/US Embassy, UK, ONG	x	x	x	x	75 000
			Contribuer à la création et à l'opérationnalisation des troupes militaires inter état en appui aux écogardes	Les troupes militaires inter-états sont mobilisées et les modalités de leurs interventions sur le terrain bien définies et encadrées, en appui aux éco gardes militairement formés	Rapport	Etats membres OCFSA, COMIFAC/GIZ, PNUD, PFBC, AFD/CIRAD, CBI/US Embassy, UK, ONG	x	x	x	x	60 000
			Faciliter la conduite des EIE avec l'accent sur l'évaluation du carbone dans les interzones TRIDOM, TNS et BSB dans le cadre de l'installation des projets agro-industriels, des entreprises minières et des concessions forestières	Le suivi des EIE est assuré	Rapport disponible	OCFSA, COMIFAC/GIZ, PNUD, PFBC, AFD/CIRAD, CBI/US Embassy, ONG		x	x	x	120 000

			Collaborer avec le Collaborative Partnership on Sustainable Wildlife Management (CPW) en vue d'élaborer et de mettre en œuvre un plan de bonne conduite à soumettre au respect des ouvriers et des cadres des entreprises minières, agro-industrielles et concessions forestières, dans l'interzone TRIDOM et TNS afin de lutter contre les besoins effrénés et le commerce illégal de la viande de brousse.	L'élaboration et la mise en œuvre des plans de bonne conduite sont assurées	Rapport disponible	OCFSA, CPW; TRAFFIC, WWF, UICN et autres PTF ciblés		x	x	x		75 000
		<b>Sous-total 2</b>										<b>550 000</b>
III	Gestion de la faune et des aires protégées.	Veiller à la pérennisation et à l'utilisation rationnelle des ressources fauniques pour un développement durable.	Réaliser un état des lieux des Agences autonomes de gestion des aires protégées et autres institutions tenant lieu dans les pays membres	L'état de lieu des structures autonomes de gestion des aires protégées est connu.	Rapport disponible	OCFSA, CEEAC, PNUD, UE, BAD/FFBC et ONGs ciblées	x	x				75 000
			Promouvoir la création des Agences de gestion des aires protégées sur la base des modèles réussis et des spécificités de chaque Etat, dans les pays membres de l'OCFSA où elles n'existent pas	Les outils appropriés de gestion de la faune et des aires protégées sont utilisés ;	Rapport disponible	OCFSA, PNUD/FAO/GEF, GIZ, ONG, Cadres Etats membres		x	x	x		90 000
			Travailler en collaboration avec la COMIFAC pour l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme transnational sur la biodiversité avec un accent sur l'aspect genre	L'aspect genre est pris en compte dans la gestion de la faune, la lutte contre le braconnage, la criminalité faunique et des espèces de flore dans les Etats membres de l'OCFSA et l'espace CEEAC/COMIFAC	Rapport disponible	COMIFAC, OCFSA, CEFDHAC, GIZ, BAD/FFBC, et ONGs ciblées	x	x	x	x		40 000
			Réaliser un état de lieux d'aménagement des aires protégées	L'état de lieu d'aménagement des aires protégées est connu.	Rapport disponible	OCFSA, FAO/PNUD, ONG		x	x	X		100 000
			Faciliter l'élaboration de canevas type d'aménagement au regard des spécificités des aires protégées et suivre l'utilisation de celui-ci dans la confection des plans d'aménagement dans les pays membres et l'espace CEEAC	Le statut de plusieurs espèces fauniques phares est mieux connu et vulgarisé ;	Rapport disponible	OCFSA, CEEAC, FTNS, FEDEC, AFD, WWF/AWF/ZSL, FAO/PNUD, Cadres Etats membres			x	x		80 000
			Faciliter la répliation des exemples réussis (Zakouma) d'aménagement des aires protégées dans les pays membres et l'espace CEEAC tout en incitant le secteur privé et la société civile à investir sur la conservation et la valorisation de la faune sauvage	Les structures autonomes de gestion suivant les spécificités de chaque pays sont mises en place et Partenariats public privé « PPP » signés, etc..	Rapport disponible	OCFSA, CEEAC, GIZ, PFBC et autres PTF, ONG		x	x	x		80 000
				Des mécanismes appropriés de financement durable de la faune et des aires protégées sont développés et ou promus ;	Rapport disponible	OCFSA, CEEAC, GIZ, PFBC et autres PTF, ONG		x		x		80 000

			Faciliter l'élaboration ou la révision et la mise en œuvre des plans de gestion des espèces phares en mettant l'accent sur la prévention des zoonoses	Les zoonoses sont maîtrisées à travers la promotion du concept « une seule santé », l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies « une seule santé » dans les Etats membres de l'OCFSA et l'espace CEEAC/COMIFAC	Rapport disponible	OCFSA, USFS, UICN/TRAFFIC/CITES, GEF/CDB	x	x	x	x	60 000
			Collaborer avec l'UNESCO en vue de suivre la gestion des aires protégées inscrites au site du patrimoine mondial	Les aires protégées du patrimoine mondial sont suivies et documentées dans l'espace OCFSA	Rapport disponible	OCFSA, UNESCO, ONG	x	x	x	x	80 000
			Collaborer avec l'UICN en vue de revoir le statut des espèces menacées, rares et exagérément exploitées à l'instar de l'éléphant, des pangolins, du Lycaon, des perroquets gris et autres	Le statut de plusieurs espèces fauniques phares à l'instar du pangolin et autres est mieux connu et vulgarisé	Rapport disponible	OCFSA, UICN/CITES/TRAFFIC, CDB/GEF, BAD (PCBAC et PACEBco II)		x	x	x	75 000
			<b>Sous-total 3</b>								<b>760 000</b>
IV	Evaluation périodique avec TRAFFIC et autres organisations, l'effort de mise en œuvre des stratégies de LAB des pays membres.	Disposer des structures et des outils efficaces de lutte contre le braconnage dans les pays membres.	Faciliter en collaboration avec TRAFFIC et autres organisations la collecte et la gestion des données sur la LAB dans les pays membres de l'OCFSA	Les données collectées sur la LAB et la criminalité faunique sont fiables et disponibles ;	Rapport disponible	OCFSA, WWF, TRAFFIC, ONUDC/INTERPOL, CITES	x	x	x	x	50 000
			Susciter et faciliter des concertations dans et entre Etats en vue de l'amélioration constante des stratégies de LAB	Les stratégies LAB sont constamment améliorées ;	Rapport disponible	OCFSA, CEEAC, WWF, ONUDC/INTERPOL, BAD(PACEBCO2), ONG	x	x	x	x	80 000
			Faciliter la diffusion des données pertinentes sur la LAB et l'effort global en la matière dans les pays membres	Les sommiers sur la LAB sont publiés.	Rapport disponible	OCFSA, TRAFFIC, UICN, WWF, AWF, FAO	x	x	x	x	50 000
			Faciliter la mise en œuvre de la stratégie de l'Union Africaine pour la lutte contre l'exploitation et le commerce illégal de la faune et des espèces de flores et la criminalité faunique dans les Etats membre de l'OCFSA	Les stratégies LAB sont constamment améliorées ;	Rapport disponible	OCFSA, CEEAC/UA/ONUDC/INTERPOL, ONG (ZSL, WWF, AWF, WCS...)	x	x	x	x	35 000
			Faciliter la mise en œuvre du plan d'actions sous régional pour le renforcement de l'application des législations nationales sur la faune sauvage	La contribution de l'OCFSA pour la mise en œuvre du plan d'action pour le renforcement de l'application de la loi est assurée	Rapport disponible	OCFSA, COMIFAC/CEEAC, PNUD, ONG	x	x	x	x	60 000
			<b>Sous-total 4</b>								<b>275 000</b>
V	Valorisation de la faune et des aires protégées	S'assurer que la faune et les aires protégées	Réaliser l'état de lieu des initiatives éco touristiques en rapport avec la faune et le stock de carbone dans les aires protégées	L'évaluation du carbone dans les aires protégées est réalisée	Rapport disponible	OCFSA, PNUD/FAO, Ministères concernés, AFD/UE, ONG		x	x	x	120 000

		rapportent des revenus substantiels aux pays membres de l'OCFSA	Faciliter l'élaboration et la mise en œuvre des plans de gestion de l'écotourisme avec l'accent sur le tourisme de vision et cynégétique	Les capacités techniques, institutionnelles et infrastructurelles de tourisme de vision et cynégétique sont renforcées ;	Rapport disponible	OCFSA, PNUD/FAO, Ministères concernés, AFD/UE, ONG		x	x	x	45 000
			Susciter et faire des plaidoiries pour la mise en place ou l'entretien des infrastructures de base pour le tourisme de vision et cynégétique (Miradors, écologes, bungalows, campements ...) dans les aires protégées et les zones de chasse	La contribution économique de l'écotourisme et du tourisme cynégétique s'est accrue...	Rapport disponible	OCFSA, CEEAC/UE, Partenaires Privés (PP), BAD (Ecofac II), AFD/GEF, ONGs	x	x	x	x	60 000
			Faciliter l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de protection du touriste dans et hors des aires protégées et des zones de chasse.	Les pays membres de l'OCFSA sont des destinations prisées pour le tourisme de vision et cynégétique	Rapport disponible	OCFSA, GIZ/PFBC/ONUUDC, ONG, CEEAC	x	x	x	x	40 000
				Lutte contre le commerce illégal de la viande des espèces protégées est renforcée.	Rapport disponible	OCFSA, UICN/TRAFFIC/CITES	x	x	x	x	45 000
		<b>Sous-total 5</b>									<b>310 000</b>
VI	Promotion de l'implication des communautés dans la gestion des ressources fauniques.	Veiller à ce que les communautés tirent des revenus propres de la faune et des aires protégées	Faciliter en collaboration avec la FAO, la mise en œuvre de la stratégie sous régionale sur l'implication des populations autochtones et des communautés locales dans la gestion et la valorisation de la faune	le braconnage local est diminué la chasse légale est promue ;	Rapport disponible	OCFSA, FAO, ONG, CEEAC/COMIFAC		x	x	x	50 000
			Faciliter et suivre la mise en œuvre du projet ACP (Congo, Gabon, RDC) en rapport avec la stratégie sus-évoquée et devant tester des modèles adaptés à la sous-région, relatifs à l'implication des populations dans la gestion et la valorisation des ressources fauniques		Rapport disponible	OCFSA, FAO, CEEAC/UE, ONG		x	x	x	50 000
			Faire du lobbying en proposant et en facilitant la reproduction des modèles réussis issus de la mise en œuvre du projet ACP dans d'autres pays membres de l'OCFSA,	Création des aires protégées et/ou zones de chasse communautaires	Rapport disponible	OCFSA, FAO, BAD(PACEBCO2), ONG	x	x	x	x	30 000
			Réaliser un état de lieux des actions genres-Conservation et faciliter le renforcement des capacités pour l'appropriation de masse des actions phares	Bonne perception de l'importance de la faune dans son milieu naturel par les communautés locales ;	Rapport disponible	OCFSA, REFFADD/COMIFAC, GIZ/PNUD, ONG		x	x		40 000

			Faciliter l'élaboration et la mise en œuvre des projets spécifiques impliquant les populations dans la gestion des ressources fauniques	Retombées économiques effectives pour les populations autochtones et les communautés locales ;	Nombre de projets	OCFSA, FAO/GEF/PNUD, BAD (PACEBCO2), ONG.	x	x	x	x	80 000
		<b>Sous total 6</b>									<b>250 000</b>
VII	Contribution à la Gestion des Conflits hommes animaux sauvages	Atténuer et minimiser les conflits pour une cohabitation pacifique Homme/Faune sauvage et le renforcement de l'adhésion des communautés locales à la lutte contre le braconnage et le commerce illégale de la faune sauvage.	Faciliter l'élaboration des stratégies/ plans de gestion de conflits Homme/Faune sauvages et/ou la mise en œuvre de ceux existants (exemple : Cameroun) dans les Etats membres de l'OCFSA, en Afrique centrale et à long terme en Afrique	Les stratégies sous régionales (FAO) et nationales (WWF au Cameroun par exemple) et les boîtes à outils élaborés et validés dans le cadre desdites stratégies sont mis en œuvre de manière satisfaisante dans les Etats membres de l'OCFSA et dans l'espace CEEAC/COMIFAC ;	Etats des lieux et Rapport disponible	OCFSA, FAO/GEF, CEEAC/PFBC, BAD (PACEBCO2), ONG (WWF, AWF, ZSL, WCS, UICN etc...)	x	x			50 000
			Sensibiliser les communautés sur l'existence des couloirs de migration des espèces sauvages et le danger lié à leur empiètement	Des techniques de refoulement ou de mitigation sont adoptées et appliquées par les communautés rurales ;	Rapport	OCFSA, CEEAC/PFBC/GIZ, BAD (PACEBCO 2), FTNS et ONGs	x	x	x	x	40 000
			Dans le cadre d'aménagement du territoire, identifier et cartographier des couloirs de migration de la faune sauvage et les couloirs de transhumance du bétail domestique	Les conflits/faune sauvages sont considérablement réduits ;	Rapport disponible	OCFSA, CEEAC/UE/FAO, GIZ/COMIFAC, BAD et ONGs (WWF)	x	x	x	x	85 000
			Renforcer les capacités des communautés locales en matière des techniques de mitigation et de refoulement des animaux sauvages nuisibles aux cultures et à l'élevage.	Des techniques de refoulement ou de mitigation sont adoptées et appliquées par les communautés rurales ;	Rapport disponible	OCFSA, Pays membres, BAD (PACEBCo II), FAO/GIZ/AFD et ONGs	x	x	x	x	100 000
			Susciter et faciliter la création dans chaque pays membre de l'OCFSA d'un fonds de compensation des dégâts liés aux conflits Hommes/Faunes sauvages	Un fonds pour la compensation des dégâts est créé ;	Rapport disponible	Etats membres, OCFSA, COMIFAC, GIZ, BAD/FFBC UNDP FAO	x	x	x	x	80 000
				Les dégâts causés aux communautés sont évalués et des mesures de compensations appliquées ;	Rapport disponible	Etats membres, OCFSA, COMIFAC, WWF, GEF, FAO	x	x	x	x	40 000

		Promouvoir la diffusion des boîtes à outils de gestion des conflits Hommes/Faune sauvage élaborés et adoptés en Afrique et /ou dans les pays membres de l'OCFSA (exemple : Boîte à outils du projet régional viande de brousse de la FAO en Afrique centrale et boîte à outil de la stratégie national de gestion des conflits Hommes/faune du Cameroun (WWF, 2014)	Les populations riveraines des aires protégées adhèrent à la conservation de la faune.	Un projet élaboré en collaboration avec la CEEAC et la FAO et Rapport disponible	OCFSA, CEEAC, FAO, PNUD	x	x	x	x	100 000
		<i>Sous total 7</i>								<i>510 000</i>
<b>Total Général</b>										<b>5 035 000 x10<sup>3</sup></b>
			Somme (S/total 1+2+3+4+5+6+7) x 10 <sup>3</sup>	<b>5 035 000 000 F.CFA</b>						
			<b>Total Général</b>	<b>5 035 000 000 F.CFA</b>						

Arrêté le budget prévisionnel du présent **Plan Stratégique Intérimaire de l'OCFSA** pour la période **2019-2022** à la somme de **cinq milliards trente-cinq millions** de francs CFA.

